22e ANNÉE N° 2033 PARAIT LE SAMEDI 29 SEPTEMBRE 1906

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION et REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Majorité et Minorité

La conséquence normale du suffrage universel est la division du pays en deux camps distincts : la majorité et la minorité. Chacune de ces deux fractions est constituée de divers élements souvent opposés les uns aux autres, recrutés un peu partout et formant une homogénité douteuse qui d'ailleurs s'effrite et se disloque à chaque circonstance.

Examinons un peu ce qui constitue ces éléments :

La majoritée est formée 1° des sincères ayant un principe bien arrêté et marchant pour ce principe. C'est là le meilleur élément, celui qui est le plus noble, le plus respectable, 2° les badauds qui suivent le courant sans savoir ou ils vont, pour la seule satisfaction d'être du côté le plus nombreux, incapables d'avoir une opinion à eux. Ils sont heureux de prendre celle de ceux qui crient le plus. Moins intéressant que le premier cet élément n'est cependant pas le plus répugnant, 3° les exploiteurs, ceux-ci restent dans la spectative jusqu'au dernier moment, donnant raison à tout le monde et finalement se ruent vers le parti où ils voient le plus de chances. Ils forment ainsi très souvent la majorité, mais ils sont aussi pour elle, la cause de sa désagrégation, de son disloquement. Aussitôt cette majorité formée ils ne songent qu'à l'exploiter, ils font alors montre d'un zèle intempestif : arrivés les derniers dans la famille ils entendent la diriger et si elle ne satisfait pas leurs appétits ils s'en vont entraînant avec eux tout ce qu'ils peuvent ne faisant de cette puissance d'hier qu'une disloquée d'aujourd'hui.

C'est pourquoi nous voudrions voir les majorités moins arrogantes, moins prétentieuses.

Qui dit majorité, dit force mais ne dit pas toujours raison ; qui dit minorité, dit faiblesse et une des plus belles règles du régime républicain c'est le respect des vaincus.

Il s'était formé derrière notre ancien député une majorité, elle fut d'abord compacte, marchant au moindre signe de son chef ; elle avait toutes les prétentions, et les membres n° 3, c'est à-dire ceux qui étaient arrivés les derniers jouaient aux terroristes. Hors d'eux, il ne pouvaient y avoir ni république ni démocratie, et ceux qui refusaient de passer par leur fillière ne pouvaient prétendre à aucun héritage de la Révolution.

Depuis, cette majorité s'est effritée, chacun de ses membres s'est employé à former un état personnel et la majoritée d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier. La plupart des ardents sont devenus minorité et méditent tout à leur aise sur l'inconstance de la masse votante.

En démocratie, la majorité doit s'appliquer à se faire oublier. Les élus ne sont pas les dirigeants d'une section plus ou moins nombreuse : ils sont les serviteurs d'une totalité et cette totalité renferme tous les partis.

ELVEDESS.

Les Engagés Volonlaires

On a signalé comme une omission le fait de n'avoir pas visé parmi les catégories de militaires susceptibles d'être renvoyés dans leurs foyers, en même temps que les appelés de la classe 1902, les engagés volontaires de trois ans ayant contracté leurs engagements entre le 1er octobre et le 1er novembre 1903. Légalement, l'engagé volontaire est tenu d'accomplir, jour pour jour, le temps de service pour lequel il est lié. C'était par une faveur spéciale que, seuls, parmi les engagés volontaires, ceux d'octobre étaient libérés avec les hommes de la classe.

La date du point de départ du service militaire et du passage dans les réserves était alors le 1er novembre. Maintenant que, d'après la loi nouvelle, cette époque a été fixée au 1er octobre, la mesure en question ne pourrait être maintenue dans des conditions analogue, qu'à ceux qui se seraient engagés avant cette date. Il était nécessaire, dans la circulaire de libération de 1906, de tenir compte de ces prescriptions légales. Toutefois comme les engagés volontaires d'octobre 1903 ont pu, en escomptant leur libération anticipée, se mettre en instance pour obtenir des emplois à occuper le 1r octobre, le ministre de la guerre, par mesure de bienveillance, a décidé d'autoriser le renvoi immédiat des engagés de la catégorie précitée.

Il reste entendu que les engagés volontaires demeurent libres d'accomplir intégralement leurs trois années de service en vue de bénéficier du droit à la dispense d'une période d'instruction prévu à l'article 64 de la loi du 21 mars 1905.

UN PEU D'HISTOIRE NATURELLE

Le naturaliste Buffon et le moraliste M. de Lafontaine ont dépeint, l'un en prose, l'autre en vers les qualités des fidéles compagnons de l'homme : je veux dire du cheval et du chien ; flattant tour à tour l'allure martiale et guerrière du premier tandisqu'ils reconnaissaient l'attachement et l'amitié sincère du second.

Que n'ont-ils continués leurs études sur les autres animaux domestiques peuplant nos basses-cours : tels les poules et les coqs, les lapins et les cochons qui pourtant eux aussi ont leur mérite... culinaire tout au moins, et ces messieurs auraient dit que le lapin se mangeait en gibelotte, que le coq chantait haut et clair. Mais qu'auraient-ils pensé du cochon, ce fidéle compagnon de St-Antoine ; auraient-ils pu supposer un seul instant, que non seulement il était destiné à devenir saucisses et jambons, mais aussi être capable de jetter la désunion au sein de notre assemblée municipale, non, je ne le crois pas. Et bien amis lecteurs, cela existe, le cas est sinon palpable tout au moins réel. Demandez plutôt à nos édiles.

Je viens au fait : Il existe à Sisteron deux endroits désignés spéciacialement pour le parcage des bestiaux : l'aire St-Jaume et le pré de foire, tous deux sont situés aux extrémités de la ville, c'est-à-dire l'un au nord, l'autre au midi ; de magnifiques platanes ornent ces aires et répandent une ombre qui permet aux propriétaires de ces chers anges, ainsi que les appelait Monselet, d'attendre les acheteurs en se livrant aux douces réflexions sur la bienfaisante nature qui crée tout à propos.

Tout serait allé pour le mieux du monde si un souffle, un vent de révolte n'avait passé chez la gente co-

chonesque qui se met à réclamer : les porcs du midi veulent aller au nord et ceux du nord veulent venir au midi.

Comme on le voit l'entente est assez difficile a se faire et leurs doléances sont venues au conseil municipal, où

Feuilleton du *Sisteron-Journal*

N° 1

TOUT POUR ELLE

PAR

G. PONTIS

Première partie

LE FAIT DIVERS

I

Les années qui suivirent l'année sanglante virent éclore dans Paris un certain nombre de Sociétés, dites lyriques, où l'on dansait plus que l'on ne chantait, à la différence des goguettes proprement dites.

Sans s'en douter peut être, les jeunes gens qui les premiers se mirent à la tête de ce mouvement apportaient satisfaction à divers besoins moraux du moment.

Il est hors de doute, par exemple, que certains d'entre eux avaient imaginé d'échapper aux inconvénients des bals publics. Leurs réunions leur permettaient de se payer le plaisir de la danse le dimanche, et même un autre jour de la semaine, sans dépenses coûteuses, et en famille, Leurs invitées, parentes ou amies, venaient là sous la conduite de leurs mères, sur invitations spéciales ; une stricte organisation, au début tout au moins interdisait tout propos ou toute allure contraire à la décence la plus scrupuleuse. Quant aux dépenses, elles étaient réduites à la dernière limite. Les établissements qui donnaient l'hospitalité à ces Sociétés, le plus souvent dans des sous-sols plus ou moins modestes, étaient trop heureux de voir ces locaux occupés, amenant une clientèle peu riche, peut-être, mais rémunératrice par cela seul qu'elle était une aubaine.

Il est non moins certain qu'un instinct secret avait poussé notre jeunesse à aristocratiser, si l'on peut ainsi parler, ses plaisirs. Sans se l'avouer, les promoteurs de l'institution étaient fiers d'avoir leur « salon » ; nos jeunes ouvriers — le mouvement partit surtout de jeunes gens se livrant à des professions diverses qu'ils pouvaient exercer chez eux, à domicile — entendaient ne pas se priver des plaisirs et satisfactions réservées aux riches et aux heureux, à condition de se les procurer à des prix en rapport avec leurs ressources.

Disons aussi, dût-on nous accuser d'exagération, qu'ils obéissaient à un instinct d'un autre ordre. C'étaient le réveil de nos liberté politiques qui surnoisement opérait sur ce terrain où l'on ne s'attend pas à trouver la politique.

Il faut avoir vu, pour s'en rendre compte, avec quel sérieux s'opéraient les élections du Bureau ou Conseil chargé de la gestion de la Société. Quelles intrigues quelles démarches pour obtenir les grandes fonctions, président, trésorier ou secrétaire ! quelle satisfaction pour celui qui pouvait arborer à sa boutonnière à chaqne séance, l'insigne plus large, plus chamarré d'or, qui dénotait la puissance présidentielle !

Et les assemblées générales. J'en ai connu où l'on se serait cru au Palais-Bourbon mieux que cela au Luxembourg, que dis-je ? dans un Parlement idéal. Rien n'y manquait : ni l'ordre du jour soigneusement préparé d'avance par le bureau, et dont, avec une énergie féroce, ledit bureau interdisait de s'écarter, ni la sonnette présidentielle, dont le directeur de l'assemblée usait avec autant de solennité que de vigueur ; ni le procès-verbol, rédigé au fur et à mesure par le secrétaire lu et rectifié au commencement de chaque séance. On ne parlait qu'à son tour d'inscription, sur le mot sacramentel « la parole est à notre ami X... » tombé des lèvres du président ; les intempestives ou non parlementaires étaient sévèrement interdites ; rappel à l'ordre une première fois, amende pour la rédicive, exclusion définitive de la Société finalement, venaient frapper les très rares délinquants.

Et avec quel sérieux, et, disons-le quelle sagesse à la Salomon parfois, on tranchait les difficultés qui surgissaient comme en toute assciation humaine. Il me reviens à ce sujet un fait absolument typique.

Une animosité régnait entre deux societaires ; l'éternelle histoire, on le devine bien : deux coqs vivaient en paix, survint une poule. Des propos malsonnants avaient été semés au sujet de ladite poule, que l'on accusait d'être trop tendre pour l'un des deux coqs quelques-uns disaient pour l'un et l'autre à la fois.

A suivre.

© VILLE DE SISTERON

elles ont trouver de vaillants défenseurs dans les représentants des quartiers intéressés, d'où discussion d'un côté et démission probable de l'autre.

Comment faire, voilà le *hic* de cette question épineuse et délicate à résoudre. Peut-on accorder au midi ce qu'il demande sans léser les intérêts du nord et vice versa, cela est tout à fait impossible. Les protestataires de chaque parti tiennent bon et tirent la couverture vers eux. Pourtant les intérêts d'une ville ne peuvent rester en suspens pour une question non pas de bottes...mais de cochons.

Et bien je propose ceci et je préconise mon moyen comme la meilleure solution pour arriver à cette entente.

Si on faisait voter ses doux animaux, le scrutin est libre, le suffrage universel comprend plusieurs catégorie d'électeurs — sans offenser personne — afin que l'on permette à ces quadrupèdes d'y prendre part, leur participation au droit électoral n'ayant rien de choquant.

L'expérience mérite d'être tentée et le hasard est si grand que nous pourrions conclure de ce vote, que les bêtes sont moins bêtes qu'on le croit : à l'inverse des grenouilles qui demandaient un roi, eux, ces messieurs les porcs, demanderaient tout simplement à garder leur liberté, à gambader et follichonner dans la prairie sans être objets à discussions, faire les délices de nos tables et encore mieux les affaires des *saigneurs* de Sisteron.

SUIRAM.

EPHEMERIDES BAS-ALPINES

Lafiteau (*Pierre-François*)

Evêque de Sisteron, né à Bordeaux en 1685 d'un courtier de vin, dut sa fortune à son esprit. Il entra fort jeune chez les jésuites, et s'y distingua par son talent pour la chaire. L'Eglise et le royaume de France étaient alors troublés par les disputes et les chicanes sans fin que les partisans de Jansénius opposaient à la bulle *Unigénitus*. Lafiteau se montra toujours l'ennemi ardent d'une doctrine qui n'était au fond que le calvinisme même, et la combattit et par ses actes et par ses écrits. Ses supérieurs l'envoyèrent à Rome à l'occasion de ses disputes. Il plut au pape Clément XI : sa conversation vive et aisée, son esprit fécond en saillies donnèrent au pontife une idée favorable de son caractère et de ses talents.

Lafiteau sortit de son Ordre et fut nommé à l'évêché de Sisteron en 1719. il reçut l'onction épiscopale le 10 mars 1720. La peste s'abattit la même année sur une paroisse de son diocèse : la population de Sainte Tulle se trouva réduite de 950 ames à 424. Le prélat éloigné encore de son siège, adressa, avec une lettre de consolations à cette population désolée, une somme de 300 livres pour les besoins des malheureux. Il modifia plus tard le vœu perpétuel fait par les habitants dans cette occurrence.

Arrivé dans son diocèse, Lafiteau fut le modéle de son clergé, s'occupant sans relâche des soins de sa charge pastorale et de l'observation de la discipline. Les monastères des Urselines de Sisteron, des Bernardines de Manosque, des Recollets de Lurs éprouvèrent les bienfaits de sa mugnificence. Il jetta dans la ville de Manosque les fondements d'une nouvelle communauté religieuse, et publia divers réglements forts utiles pour le maintien et le bon ordre des corporations religieuses de son diocèse. Son zèle pour la foi catholique se manifesta d'une manière éclatante dans le concile tenu à Embrun en 1727 contre l'évêque de Senez.

Dégouté, sur la fin de ses jours, de toutes les disputes qui avaient agité sa vie, Lafiteau se retira dans son château de Lurs et n'en sortit que par les nécessités de sa charge pastorale, ou pour aller prier dans l'église du monastère d'Alaun, plus connu sous le nom de Notre Dame-des-Anges, enfin, après une vie passée dans l'exercice de ses vertus episcopales, il mourut à Lurs le 3 avril 1764, à l'âge de 80 ans, et fut enseveli, suivant ses désirs dans l'église de Notre-Dame des-Anges. Il avait siégé 45 ans.

ON DEMANDE un apprenti chez M Rivas, *coiffeur*, *Place de l'Horloge, Sisteron.*

Chronique Locale
ET REGIONALE

SISTERON

Assises des Basses-Alpes. -- C'est la liquidation d'une affaire qui est venue devant la Cour en juin dernier, qui s'est terminée cette semaine.

Le nommé Laugier Joseph-Danton, âgé de 25 ans, est accusé d'avoir commis à Manosque, dans la nuit du 7 au 8 janvier 1906, de complicité avec un sieur Village, un vol avec violences, sur la personne d'un journalier italien du nom de Gavassi. L'instruction de cette affaire fut close à Forcalquier le 10 mai 1906, à la fois entre Village et contre Laugier. Mais Laugier ayant donné des signes d'aliénation mentale, fut l'objet d'un arrêt de sursis, prononcé par la Cour d'Aix.

Village, son présumé compagnon de crime, a été condamné par la Cour d'assises des Basses-Alpes, le 21 juin dernier, à huit ans de travaux forcés. Laugier, sorti de l'asile d'aliénés de Montdevergues, depuis peu de temps, a été renvoyé devant la Cour d'assises par arrêt de la Chambre des mises en accusation, du 11 juillet 1906.

Laugier est condamné à cinq ans de réclusion et dix ans d'interdiction de séjour. La session est close.

Comice Agricole de Sisteron. — La Concours de labourage qui devait avoir lieu samedi passé est renvoyé, à cause de la sécheresse, à une date ultérieure.

C'est aujourd'hui que s'ouvre sur le cours Paul Arène, l'exposition agricole de l'arrondissement : à 11 heures du matin aura lieu la visite des animaux et des produits par les différents jurys ; la proclamation des récompenses se fera à 5 heures du soir.

Plusieurs subventions ont été accordées par le ministre de l'agriculture et par la ville de Sisteron ; de nombreuses médailles et de magnifiques diplômes seront décernés aux propriétaires ayant les plus belles bêtes et les plus beaux produits.

Pour tous renseignements voir le réglement du concours.

Touristes des Alpes — Notre vaillante Société musicale, toujours décidée à prêter son concours, lorsqu'on s'adresse à elle, s'est rendue dimanche passé aux fêtes de Laragne, oú elle avait été invitée par la municipalité de cette gentille petite ville.

Nos musiciens ont été satisfaits de la réception qui les attendait, aussi, ont-ils faits tous leurs efforts pour rendre l'audition du concert d'une exécution parfaite, afin de laisser un bon souvenir dans cette localité ou elle compte de nombreux amis. C'est ce que les applaudissements nous ont démontrés.

Ecole primaire supérieure de Sisteron. — Mlle Allard, ex-élève de l'école normale de Fontenay, pourvue du certificat d'aptitude au professorat des écoles normales et des écoles primaires supérieures, est nommée professeur (ordre des sciences) à l'école primaire supérieure de Sisteron.

Mlle Armand, professeur (lettres et anglais) à l'école primaire supérieure de Sisteron, est nommée professeur à l'école primaire supérieure de Clermont-Ferrand.

Postes. — Un établissement de facteur receveur sera mis en activité le 1er octobre prochain dans la commune de Chaudon.

Il desservira la commune de Chaudon et la section de Norante actuellement rattachées au bureau de Barrêmes.

Echos du Palais. — Dans son audience de vacation, le tribunal correctionnel de notre ville n'a pas eu moins de sept affaires à expédier, les voici :

Un jeune garçon limonadier, le nommé Aignan L. E. sans domicile fixe, accusé de vol, a été condamné à 6 mois de prison, vu ses antécédents, le tribunal lui a fait application de la loi de sursis.

La nommée Passant, Veuve P. de Sisteron n'ayant d'autres arguments pour se défendre que de distribuer des coups à ses adversaires, se voit rappeler à la modération avec 50 fr. d'amende pour coups et blessures volontaires, heureusement que la loi Bérenger veillait, elle lui est appliquée.

Le pâtre Goris H. D, âgé de 69 ans, employé chez M. Richaud à Volonne, n'échappe pas aux rigueurs des lois qui nous régissent, c'est pour cela qu'il est condamné à 16 francs d'amende pour coups et blessures. Cette amende se confond avec la loi de sursis.

Le fermier de Mme Chabas, le nommé Latil C. A. âgé de 47 ans, est appelé au tribunal pour abus de confiance, 16 francs d'amende tel est le résultat. M. Bérenger a fait sa loi pour qu'elle soit appliquée, c'est ce qu'à pensé le tribunal.

Deux chasseurs de la commune du Poët, les Hauts-Alpins Armand E. H. 55 ans et Chauvet S. S. 68 ans, ont été surpris à chasser le lièvre et la perdrix n'étant pas en règle avec la loi qui interdit de chasser sans permis et pour ce motif s'entendent condamner à 30 francs d'amende, mais sans sursis.

Une affaire qui n'est pas encore bien claire est celle de Fournier A. J. cafetier à Mison, qui, prévenu de vol, est prié de repasser au tribunal le 17 octobre prochain. Il en sortira blanc ou noir.

Avis. — Le public est prévenu que par suite de la reconstruction du pont suspendu de Fombeton sur la Durance la circulation sur le chemin de grande communication n° 4 est interrompue aux abords de ce pont pendant une 1re période de deux mois qui commencera le 1e octobre 1906.

*
* *

La fièvre aphteuse ayant disparu dans les arrondissements d'Abertville et Moutiers, les foires sont rétablies depuis quelques jours dans ces arrondissements.

Foire. — Ni bonne ni mauvaise, telle a été la foire du 24 septembre, malgré la présence de nombreux acheteurs. Si les transactions ont été assez nombreuses en revanche le prix du bétail avait plutôt diminué en comparaison de la dernière foire. Espérons que celle qui se tiendra le 15 octobre sera un peu plus rémunératrice.

Voici la mercuriale de la foire du 24 septembre. Bœufs de 58 à 60 fr. les 100 kilos ; moutons, à 0.75 le kilo ; agneaux, de 0.75 à 0.80 le kilo ; porc gras, à 1 fr. le kilo ; porcelets, de 10 à 15 fr. pièce ; blé de 29 à 30 fr. la charge ou les 128 kilos ; avoine, de 19 à 20 fr. les 100 kilos ; blé de semence, de 32 à 35 fr. les 100 kilos ; orge, de 3 à 3.50 le double décalitre ; seigle, 24 fr. la charge ou les 128 kilos ; pesotes, de 5.50 à 6.50 le double décalitre ; amandes dures, à 3.75 le double décalitre ; pistaches, de 1.75 à 1.80 le kilo ; pommes de terre de 10 à 12 fr. les 100 kilos ; raisins, de 13 à 15 les 100 kilos ; bois à brûler, 1.50 les 100 kilos.

ETAT-CIVIL
du 21 au 28 septembre 1906

NAISSANCES

Perrin-Berger, Germaine, Marie, Fabienne.
Gencel Bluette, Alexandra, Maxime

MARIAGE

Entre Cavagna Michel, Carlo dit Luigi et Mlle Petit Marie-Louise sans profession.

DÉCÈS

Richaud Jean François, cult. 83 ans.

CHATEAU-ARNOUX

Arrestation. — La gendarmerie a mis en état d'arrestation, dimanche soir, le nommé Paul O... habitant la localité, accusé d'être l'auteur de deux vols au hameau de Montfort. Malgré ses dénégations, Paul O... a été conduit, menottes aux mains, à Sisteron, pour être mis à la disposition du procureur de la République. Cette arrestation a causé une pénible impression ici, où la famille O... est connue et estimée et on plaint sincèrement les parents de l'inculpé.

Nombreuses attestations

Des milliers de malades reconnaissant déclarent que la Poudre Louis Legras est le spécifique par excellence de toutes les maladies des bronches et des poumons. La Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites, et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

P.-L.-M. — La Cie vient de publier un Album artistique intitulé *Itinéraire illustré de Paris au Mont-Blanc*

Cet album, contient, avec des notices sur les points les plus intéressants situés sur l'itinéraire, de fort jolies illustrations en simili-gravure et dessins à la plume ; cet album est, en outre, orné des panoramas cartographiques mettant sous les yeux du lecteur non seulement les villes et localités situées sur la ligne du chemin de fer, mais encore les pays avoisinants dans un rayon fort étendu.

L'album est mis en vente au prix de 0,50 c. dans les bibliothèques des principales gares du réseau ; il est envoyé également à domicile sur demande accompagnée de 0,60 c. en timbres poste et adressé au service central de l'Exploitation, 20 boulevard Diderot, Paris.

Exposition Internationale de Milan.— *Train spécial à prix réduits (2e, 3ms classe) à marche rapide de Paris à Mian* prenant des voyageurs en provenance des gares du réseau P.L.M.

Réduction de 75 o/o sur les prix du tarif général pour le voyage aller et retour.

Aller — Départ de Paris, le 21 septembre à 2 h. 50 du soir, arrivée à Milan le 22 septembre à 2 h. 32 soir.

Retour — Départ de Milan, le 26 septembre à 5 h. soir, arrivée à Paris, le 28 septembre à 2 h. 24 soir.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches apposées dans les gares.

Bulletin Financier

Fermes au début, les tendances du marché deviennent un peu plus faibles par la suite. Au demeurant, les affaires demeurent très restreinte et les cours ne présentent que des variations de peu d'étendue.

Notre 3 0/0 se traite à 96.60. l'Extérieure à 96.70, le Turc à 94.40. Fonds russes toujours hésitants, plutôt en meilleure tendance cependant,

A signaler, au groupe des valeurs de crédit, l'avance prise par le Comptoir d'Escomp-

© VILLE DE SISTERON

te à 674, sur la nouvelle d'une augmentation de dividende.

Société Générale très ferme à 754. Cette Société met en paiement, à partir du 1e octobre un acompte de 6 fr, 25 par action, à valoir sur les bénéfices de l'exercice en cours.

De bonnes demandes de portefeuilles ont porté l'obligarion nouvelle 5 0|0 du chemin de fer de Victorias à Minas à 445 fr. Une petite partie de coupon détaché le 15 courant. se trouve ainsi déjà regagnée, ainsi qu'on le prévoyait.

Fermeté du Rio à 1852. Sosnowice 1.212.

Des achats d'une certaine importance sont à signaler dans le groupe des mines d'or, dont les cours actuels ne sont pas dénués d'attrait pour les capitaux en quête de placement.

BIBLIOGRAPHIE

La petite Collection E. Bernard

Un livre nouveau est rarement un livre neuf. Ce n'est pas le cas du roman de M. FERRAND, **Mademoiselle Zéphie** que vient de publier l'Editeur E. BERNARD, avec le sous-titre ; Derrière la Façade.

Constatons d'abord qu'il n'est pas ici question d'adultère ; heureusement. Non, c'est l'histoire très simple d'une jeune fille de province, " d'une petite oie blanche " qui devient, après sertains malheurs, une vraie femme pensant et souffrant, Il n'y a pas là de quoi passionner ? Pardon, M. Ferrand a su nous passionner, ssns trust, sans drames, simplement par la Vie, la Vie vraie, vue d'uue nouvelle manière, vue, comme le dit le titre, de derrière la Facade. Et c'est très empoignant.

Le livre est beau et bon. Il fait penser, il réveille en nous des sentiments d'humanité. Vraiment, on aime cette Zéphie, et on l'aime mieux du jour ou, coupable, elle souffre.

Le roman est parfois trop vrai — il ne faut pas confondre vérité avec méchanceté — pour plaire à certaines gens qui n'aiment pas à voir toucher à certaines choses. Que l'auteur s'en console. Il a pour lui tous ceux qui pensent : parmi eux il ne compte que des admirateurs. C'est, n'est-ce pas, la meilleure récompense de son talent qui nous donnera bientôt, espérons-le, une nouvelle œuvre.

Tribune du Travail
et Commerciale

ON DEMANDE
UN APPRENTI
à l'Imprimerie du Journal

A VENDRE
VITRAGES EN BON ÉTAT
DEUX CYLINDRES EN TOLE
s'adresser au bureau du Journal.

A Louer à Pâques 1907
MAGASIN & 1er ÉTAGE
de la maison appartenant à M. Etienne n° 17 Grand'Place, Sisteron.
S'adresser à Me BEQUART, notaire.

ON DEMANDE un apprenti patissier-confiseur, chez M. Vollaire, Rue Saunerie.

A louer à la St-Michel
BOUCHERIE à Sisteron, rue Droite, bien placée et bien achalandée. Le propriétaire fera toutes réparations utiles au gré du locataire. Facilités de paiement. S'adresser à Me Vve BRUN, chaussures, Rue Deleuze à Sisteron.

Avis. — M. Antoine Fournier, bas-alpin, porte à la connaissance de sa nombreuse clientèle qu'il vient de reprendre l'**Hôtel d'Europe**, *26, rue des Recolettes, Marseille*, sans restaurant. Cet hôtel, situé au centre des affaires, ayant vue sur la Cannebière et le Cours Belsunce, est une maison recommandée aux familles et aux voyageurs de commerce.
80 chambres, très confortables. prix modérés.

Le Sel
Cérébos
est un aliment précieux pour le cerveau les nerfs et le sang.

Dépôt : Droguerie A. TURIN
Sisteron

VIENT DE PARAITRE :
LA
MORALE DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE
par le Dr E. VERRIER, I. ✠. O. ✠
à l'Imprimerie P. LIEUTIER, Sisteron

DYSPEPSIE
CONSTIPATION, ANÉMIE, MIGRAINES, VICES DU SANG,
et tous les nombreux et dangereux malaises qui proviennent des
MAUX D'ESTOMAC,
guéris par
LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.
Ce merveilleux remède a subi victorieusement l'épreuve de vingt-cinq années d'usage et d'expérience en France.
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.
Demandez à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille, qui a introduit en France la Tisane Américaine des Shakers, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

LECTURES POUR TOUS

Au moment des manœuvres, êtes-vous curieux de dénombrer les approvisionnements monstres qui assureront la nourriture de nos troupiers ? Voulez-vous à cette époque qui est celles des grands voyages, suivre les plus hardis ascensionnistes ou excursionner à travers les plus curieux rochers du monde ? Lisez le no de Septembre des **Lectures pour Tous**. Dans ses interviews, ses articles d'actualité ou de grand reportage illustrés abondamment de saisissantes photographies, la merveilleuse revue illustrée d'Hachette et Cie excelle à réunir chaque mois tout ce qui répond le mieux aux préoccupations du public.

Voici d'ailleurs le sommaire du no de **Septembre :**

Notre interview de S. M. Oscar II, roi de Suède. — Cent mille hommes qui font la soupe. — Vers les cimes vierges de l'Himalaya, par Charles Rabot. — *La Fortune en Roulotte. — Luxueuses installations de forains modernes. — Sur le poing d'un Fauconnier. — Une Chasse qui revient à la mode. — Les Rochers ont des visages*, par Armand Rio — *l'Aventure de John Nocholson*, roman par R. L. Stevenson. — *Propos de plein air*, dessins de Maurice Mahut.. *Le peuple qui chante. — Le triomphe du blé. — Tête de Turc*, nouvelle par Gustave Rue. — *Le Musée des souverains-sur fruits. — Tables des matières et des gravures.*

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le N° 50 centimes.

La grande Marque Française des Desserts Fins.
BISCUITS PERNOT
DIJON-PARIS LYON-MARSEILLE BORDEAUX-LILLE L'ISLE-s/-SORGUE GENÈVE
(5 Usines).
GRANDS SUCCÈS.
SÉDUCTION
Suprême Pernot
AMANDINE de PROVENCE
FLEUR DES NEIGES
SENORITA
Madrigal Pernot
Le Piou-Piou
PETIT BEURRE GAMIN
Livraison en Paquets PAC HERMÉTIQUES, BREVETÉS assurant la Conservation des Biscuits.

A LOUER
JOLI PETIT MAGASIN
pouvant servir à tout commerce

LA LOTERIE pour les ENFANTS TUBERCULEUX ST-POL SUR MER
fera sont 1er Tirage le *30 Septembre 1906* au lieu du *14 Août*.
Gros Lot : 250.000 fr. — 2e Tirage : *15 Mars 1907*.
Gros Lot : 500.000 fr.
UN MILLION 500.000 fr. de lots
Ecrire Omnium (Anc. Maison Coste-Pizot), 65, boul. Sébastapol, Paris. — Le billet : UN FR. *Exiger le timbre de remboursement.*

Agent dépositaire : GERMAIN Emile, Avenue de la Gare à NYONS (Drôme)

RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique Préserve des ÉPIDÉMIES
RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÈGE 1905

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

ASTHME ET CATARRHE
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES
Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC
est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les *Maladies des Voies respiratoires.*
IL EST ADMIS DANS LES HOPITAUX FRANÇAIS & ETRANGERS
Toutes bonnes Pharmacies en France et à l'Etranger 2 fr. LA BOITE.
VENTE EN GROS : 20, Rue Saint-Lazare, PARIS.
EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

ARTICLES SPÉCIAUX CAOUTCHOUC ET BAUDRUCHE pour USAGE INTIME
Echantillon et Catalogue contre 0 fr. 30 ou 1 fr. 25 pour 6 échantillons sous pli cacheté. Recomm. par Sommités médicales
Mme fondée en 1876. *C. CHASTAN, 68, rue J.-J. Rousseau Paris*

En vente à l'imprimerie Pascal LIEUTIER à Sisteron

GUÉRISSEZ LES MALADIES
surtout PRÉVENEZ-LES chez l'homme et les animaux en lisant le
Journal de la Santé
organe de la Liberté de la Médecine, hebdomadaire. *Supplément* mensuel pour les *maladies intimes.*
Directeur : Dr MADEUF, auteur de la *Santé pour tous*, du guide du mari de mer, etc.
Spéc. gratis, 5, Fs St-Jacques, Paris (14e). Nombreuses illustrations. L'abonnement de 6 fr. est remboursé dix fois par primes, consultations gratuites, réductions sur eaux minérales, stations d'été, hôtels, livres, appareils, médicaments, maisons de santé, etc.

Franco à l'essai. — Spécimen des MONTRES et BIJOUX TRIBAUDEAU
G. TRIBAUDEAU, Fabricant Principal à BESANÇON
livre ses produits directement au Public, soit chaque année plus de 500.000 objets : Montres, Chronomètres, Bijoux, Pendules, Orfèvrerie, Réparations. Gratis et Franco Tarif illustr.
On trouve la Montre TRIBAUDEAU à la Fabrique seulement.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

DÉJEUNER DES CONVALESCENTS — GOUTER DES ENFANTS
Chocolat des Gourmets Trébucien
— pur Sucre et Cacao —
Se recommande par sa bonté aux personnes soucieuses de leur santé. — En vente à la Droguerie TURIN, Sisteron.

LIQUIDE INDIANA
Guérison infaillible en quelques jours
CORS AUX PIEDS
DURILLONS
ŒILS DE PERDRIX
VERRUES etc.

Le liquide *Indiana* est employé avec grand succès, et a obtenu plusieurs récompenses aux Expositions Francaises et Etrangères
DÉPOT ET VENTE : Chez M. *GIRAUD*, coiffeur, Articles de Toilette, Parfumerie, 6, Rue de Provence, Sisteron.

ATELIER de Carrosserie

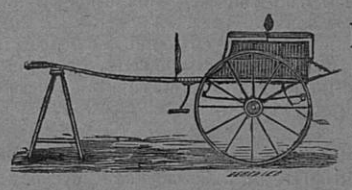

Forge - Charronnage
Peinture - Garniture
PUT Maximin, Place de la Gd'Ecole, Sisteron

Monsieur PUT Maximin, à l'honneur d'informer le public qu'il vient de remettre à neuf son atelier de Carrosserie et Charronnage, situé Place de la Grand'Ecole ; qu'il s'est muni d'un outillage perfectionné, lui permettant de livrer avec célérité et à des prix modérés tous les travaux de réparation et de neuf qu'il voudra bien lui confier.
En outre, il informe ses confrères des communes environnantes qu'il tient à leur disposition un grand stock de bois de frêne livrable sur demande.

© VILLE DE SISTERON

Grand dépot de Bicyclettes de l'usine Honnorat

— Seul concessionnaire du département des Basses-Alpes

HONNORAT, Jeune

RUE DROITE, 18, — SISTERON — BASSES-ALPES

Aperçu de quelques Prix :

Bicyclette routière garantie 5 ans 130 fr.
Bicyclette de luxe roue libre et frein 160 f.
Bicyclette extra-luxe . . . . . 180 fr.
Bicyclette de course . . . . . 200 fr.
Bicyclette de Dame et Enfant.

RÉPARATIONS
TRANSFORMATIONS
NIKELAGE
ÉMAILLAGE au Four

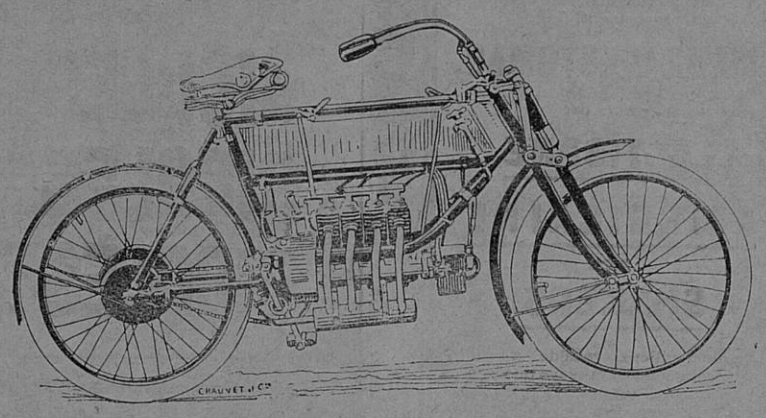

Fabrication de Pneumatiques Vulcanisés

Enveloppes vulcanisées, 3 toiles 10 f. 50
Enveloppes . . . . . 2 toiles 8 f. 50
Enveloppes ordinaires . . . . . 7 f. 50
Chambres à air valvées . . . . . 6 r.
Pose de roue libre et frein . . . 18 fr.

Accessoires de Bicyclettes vendus au — prix de facture —

Le voyage sera intégralement remboursé à tout acheteur d'une bicyclette

MOTOCYCLETTE A 4 CYLINDRES

BICYCLISTES ! N'achetez aucune machine sans venir visiter le magasin de dépôt, Rue Droite, 18.

RENDEZ-VOUS COMPTE AVANT D'ACHETER VENTE A CRÉDIT

ON DEMANDE DES AGENTS DANS TOUTES LES LOCALITÉS

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Vve BRUN Adolphe

Rue Deleuze, 7, ou Valaye, SISTERON (Basses-Alpes)

Bottines en tous genres, fortes et de luxe, clouées et cousues main, pour Hommes, Femmes, Fillettes et Enfants

Bottines et Souliers blancs pour mariées en Satinette, Satin-Soie et Peau

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

DROGUERIE — ÉPICERIE

Veuve A. TURIN

Place de l'Horloge, SISTERON

Produits spéciaux concernant la Droguerie
Teinture Kabiline, Teintures Française et Persanne.
Sulfate de cuivre, de fer ; Bouillie pour le sulfatage de la vigne.

Lessive Phénix ; Bleu outre-mer, Anti-Rouille, produit spécial pour effacer les tâches sur le linge.
Mastic Lhomme Lefort (pour le greffage.)
Vernis rouge pour le parquet (spécialité de la maison.)
Peintures fines et ordinaires ; Pinceaux ronds et plats.
Tubes (markovine) servant à marquer les bêtes à laine.
Parfumerie — Savons fins — Essences diverses

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

UNE PREUVE

Un malade m'écrit :

« Je souffrais horriblement depuis deux ans de douleurs de l'estomac et du ventre, de maux de reins et de dos, de faiblesse sexuelle et générale, et je désespérais de guérir à mon âge (59 ans) lorsque j'eus le bonheur d'acheter votre merveilleuse Electro-vigueur.

« Depuis trois mois que j'en fais usage, j'en suis très satisfait, car je suis déjà entièrement guéri.

POUR LES INCRÉDULES

Une preuve telle que celle que nous reproduisons ci-contre pourrait même convertir un fanatique docteur de la vieille école, qui ne trouve bien que purger ou saigner.

Donnez-moi un homme qui souffre cruellement dans les muscles ou les jointures de douleurs rhumatismales, de sciatique, lumbago ou de toute autre douleur, et mon Electro-vigueur répandra l'huile de vie dans le corps du malade et dissipera toute trace de souffrance.

TOUTE personne affaiblie demande à **se sentir** vigoureuse de nouveau ; à **se sentir** réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à **se sentir** le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à **se sentir** heureuse, gaie et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à **se sentir** débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme superbe ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite Je prie tous les malades de lire ma brochure et de se rendre compte de la bonne foi de mes raisonnements. Je vous enverrai cette brochure franco et sous enveloppe.

Si vous le pouvez, venez vous-même.
Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30.
Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom .....

Adresse .....

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

Imprimerie Administrative et Commerciale

PASCAL LIEUTIER, SUCCESSEUR DE TURIN

FACTURES - TETES DE LETTRES - ENVELOPPES - MEMORANDUMS
Affiches de toutes dimensions en couleurs et papier peint -- Journaux - Labeurs
Fournitures Scolaires et de Bureaux - Régistres - Copie de Lettres - Encres

---

MONTRES GRATUITES

pour Hommes et pour Dames

ARGENT MASSIF contrôlé ou dorées TITRE ZACCHA

Belle chaîne gourmette, en argent contrôlé ou dorée TITRE ZACCHA, maillons ciselés, anneau à ressort et magnifique médaillon, le tout présenté dans un bel écrin.

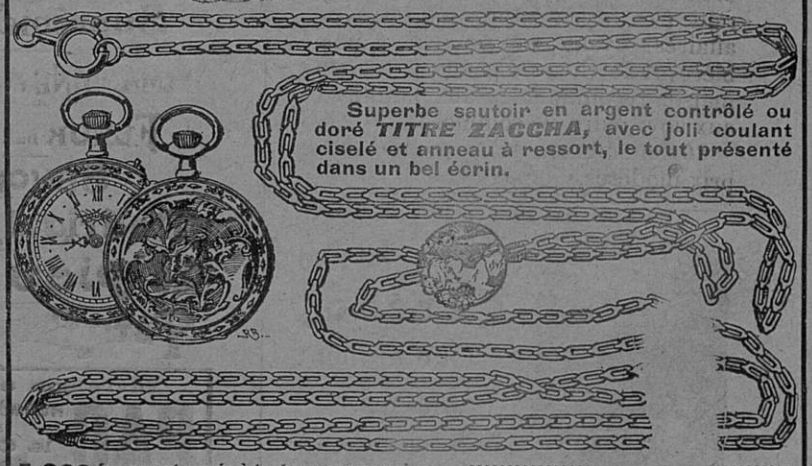

Superbe sautoir en argent contrôlé ou doré *TITRE ZACCHA*, avec joli coulant ciselé et anneau à ressort, le tout présenté dans un bel écrin.

5.000 fr. seront payés à toute personne qui ne recevra pas une montre gratuitement.

Nous distribuons actuellement 100.000 de ces montres absolument gratis et à titre de réclame. Pour en obtenir une ! Ecrivez aujourd'hui même pour être sûr d'arriver à temps en joignant un timbre pour réponse. Alors nous vous informerons de la condition à remplir et l'envoi vous sera fait franco à domicile.

Bureau 23, de la ZACCHA, 72, rue Lafayette, Paris

M. le Directeur, bureau 23 de la ZACCHA
72, Rue Lafayette, Paris.

Veuillez m'informer de la condition à remplir pour obtenir la montre ZACCHA gratuitement. Ci-inclus timbre pour réponse.

Nom .....

Adresse .....

.....

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON